

Liste des unités agréées pour le traitement par ionisation des denrées et des ingrédients alimentaires dans les États membres

(conformément à l'article 7, paragraphe 4, de la directive 1999/2/CE du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des législations des États membres sur les denrées et les ingrédients alimentaires traités par ionisation)

(2002/C 38/06)

État membre	Unités d'irradiation agréées	
	Numéro de référence, nom, adresse	Informations concernant l'agrément
AT	Néant	
BE	<p><u>Irradiation par rayons gamma ⁶⁰Co:</u> Numéro de référence: 2110/91/0004 IBA Mediris SA Zoning industriel B-6220 Fleurus</p>	Renouvellement de l'agrément conformément à la directive 1999/2/CE en cours
DE	<p><u>Irradiation par rayons gamma ⁶⁰Co:</u> a) Numéro de référence: SN 01 Gamma Service Produktbestrahlung GmbH Just-Gagarin-Straße 15 D-01454 Radeberg b) Numéro de référence: BY FS 01/2001 Gammaster Deutschland GmbH Kesselbodenstraße 7 D-85391 Allershausen</p>	Agrément pour les herbes aromatiques séchées et les épices conformément à l'article 7, paragraphe 2, de la directive 1999/2/CE
DK	Néant	
ES	Néant	
FI	Néant	
FR	<p><u>Irradiation par rayons gamma ⁶⁰Co:</u> a) Gammaster Provence SA Min 712 F-13323 Marseille Cedex 14 b) Ionisos SA ZI Les Chartinières F-01120 Dagneux c) Ionisos SA ZI de l'Aubrée F-73200 Sable-sur-Sarthe</p> <p><u>Irradiation par électrons accélérés:</u> a) Caric Aube-Champagne SA (gérance par Ionisos SA) F-10500 Chaumesnil b) Laboratoire Caric SA (gérance par Ionisos SA) ZI de Corbeville F-91400 Orsay c) SPI — Société de protéines industrielles SNC Le Flachec F-56230 Berric</p>	<p>Agréé pour tout produit qui n'est pas pyrophorique, explosif ou susceptible d'avoir des conséquences nocives pour l'environnement après le traitement</p> <p>Renouvellement de l'agrément conformément à la directive 1999/2/CE en cours</p>
GR	Néant	
IE	Néant	
IT	Néant	

État membre	Unités d'irradiation agréées	
	Numéro de référence, nom, adresse	Informations concernant l'agrément
LU	Néant	
NL	<u>Irradiation par rayons gamma ⁶⁰Co:</u> a) Numéros de référence: GZB/VVB-991503 et GZB/VVB-991393 Gammaster BV Morsestraat 3 Ede b) Numéros de référence: GZB/VVB-991503 et GZB/VVB-991393 Gammaster BV Soevereinsstraat 2 Etten-Leur	Agréé pour le traitement de fruits secs, légumes à cosse, légumes secs, flocons de céréales, herbes, épices, crevettes, volailles, cuisses de grenouilles, gomme arabique, additifs alimentaires, arômes et ovoproduits, conformément à l'article 7, paragraphe 2, de la directive 1999/2/CE
PT	Néant	
SV	Néant	
UK	<u>Irradiation par rayons gamma ⁶⁰Co:</u> Numéro de référence: EW/04 Isotron plc Moray Road Elgin Industrial Estate Swindon Wiltshire SN2 6DU	Agrément pour certaines herbes et épices, conformément à l'article 7, paragraphe 2, de la directive 1999/2/CE

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire COMP/M.2641 — Posten/DSV)

(2002/C 38/07)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 26 novembre 2001, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de la décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

- en support papier via les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page 4 de couverture),
- en support électronique dans la version «CEN» de la base de données CELEX sous le numéro de document 301M2641. CELEX est le système de documentation automatisée du droit communautaire.

Pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
 Information, marketing et relations publiques
 2, rue Mercier
 L-2985 Luxembourg
 [téléphone (352) 29 29-42718; télécopieur (352) 29 29-42709].